



Recours crédit voiture en cas de séparation

Par **nicnoc**, le **07/10/2010 à 08:54**

Bonjour, ma fille a contracté un crédit pour l'achat de la voiture de son ami. (car celui-ci est fiché à la banque de France et n'a pas droit à un crédit), ils viennent de se séparer, il ne veut pas lui rendre le véhicule, quel recours avons-nous ? La carte grise est au nom de son ami et elle figure en deuxième conducteur, c'est lui qui règle l'assurance. Nous sommes dans une impasse et j'ai besoin de vos conseils, merci